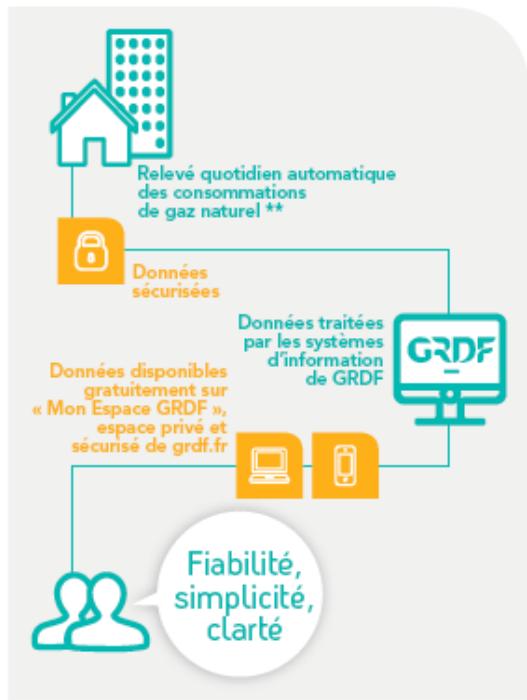


Comment ça marche ?



- Vous accédez quand vous le voulez à vos données quotidiennes de consommation.
- Vos consommations mensuelles sont communiquées à votre fournisseur (quel qu'il soit), en charge de la facturation et de la gestion de votre contrat.
- Votre fournisseur ou des sociétés de conseil peuvent vous proposer des services de maîtrise de l'énergie.

 Les Espaces Info Energie, membres du réseau FAIRE, vous conseillent gratuitement pour diminuer vos consommations d'énergie.

Pour prendre rendez-vous avec un conseiller et être accompagné dans votre projet :

www.faire.fr
0 808 800 700 Service gratuit + prix appel

A propos de GRDF

Principal gestionnaire de réseau de distribution de gaz naturel en France, GRDF distribue, chaque jour, le gaz naturel à plus de 11 millions de clients, pour qu'ils disposent du gaz quand ils en ont besoin. Pour se chauffer, cuisiner, se déplacer, et bénéficier d'une énergie pratique, économique, confortable et moderne, quel que soit leur fournisseur.

Pour cela, et conformément à ses missions de service public, GRDF conçoit, construit, exploite, entretient le plus grand réseau de distribution d'Europe (200 750 km) et le développe dans plus de 9 500 communes, en garantissant la sécurité des personnes et des biens et la qualité de la distribution.

CHOISIR LE GAZ
C'EST AUSSI
CHOISIR L'AVENIR



Mieux suivre vos consommations de gaz naturel



grdf.fr

SERVICE CLIENT

• N°Cristal 09 69 36 35 34

APPEL NON SURTAXÉ

- * éléments de comparaison issus de moyennes statistiques basées sur les données de consommation locales et nationales.
- ** En application de la loi du 6 janvier 1978 dite « Informatique et Libertés », vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de vos données. Pour exercer ce droit, vous pouvez écrire par courrier à GRDF Service Client – Correspondant Informatique et Libertés TSA 85101 27091 évreux Cedex ou protectiondesdonnées@grdf.fr

Les 4 étapes de l'installation



CHOISIR LE GAZ
C'EST AUSSI
CHOISIR L'AVENIR



QUEL QUE SOIT
VOTRE FOURNISSEUR

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

GRDF – Société Anonyme au capital de 1 800 745 000 euros
Siège social : 6, rue Condorcet 75009 Paris – RCS Paris 444 786 511

Le compteur communicant gaz a été installé avec succès.

Grâce à ce compteur, GRDF vous permet d'accéder, sans frais, à vos données quotidiennes de consommation de gaz naturel pour mieux comprendre et agir sur votre consommation.

Comment ça marche ? Suivez le guide !

Visite guidée

Accédez à vos données quand vous le voulez !

Créez dès maintenant votre Espace GRDF.

grdf.fr/monespace

Vous serez informé dès que vos données quotidiennes seront disponibles.



Afin d'être conseillé sur la maîtrise de l'énergie, vous pouvez autoriser expressément votre fournisseur, d'autres fournisseurs d'énergie ou des sociétés de conseil pour la maîtrise de l'énergie à consulter vos données de consommation de gaz naturel. Dans votre espace GRDF, vous visualisez la liste de ces fournisseurs d'énergie ou sociétés de conseil qui consultent vos données. Vous pouvez à tout moment décliner de résilier les autorisations données. Vous pouvez également prévenir GRDF si vous constatez que des tiers consultent vos données sans autorisation. Pour en savoir plus : <https://www.grdf.fr/mentions-legales-grdf/charter-confidentialite>.



Mieux gérer votre consommation de gaz naturel

1. En consultant vos données quotidiennes, vous pouvez mieux comprendre et agir sur vos consommations.
2. Cela peut concerner aussi bien vos choix de chauffage ou d'isolation, que votre consommation d'eau chaude ou encore les modes de cuisson.
3. Éco-geste, rénovation : des solutions existent pour vous permettre de moins consommer.

grdf.fr/ecogestes

Les avantages

simple



- Vous accédez quand vous le souhaitez à vos données quotidiennes de consommation de gaz naturel.
- Vous pouvez choisir de donner accès à ces données à votre fournisseur ou à des sociétés de conseil pour qu'ils vous proposent des services de maîtrise de l'énergie.

clair



- Vous pouvez fixer un niveau indicatif mensuel de consommation. Vous recevez un mail ou un sms en cas de dépassement.
- Vous pouvez comparer vos consommations à celles de profils similaires au vôtre pour mieux vous situer*.

pratique



- Vos données sont historisées pour vous permettre de mieux suivre votre consommation de gaz naturel dans le temps.
- Le relevé est effectué automatiquement. Vous n'avez plus besoin de vous rendre disponible pour accueillir le technicien.

GRDF, dans le cadre de ses missions de service public, permet à ses 11 millions de clients d'accéder à leurs données de consommation de gaz naturel.